

A2MICILE PAU
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 46 RUE DU QUATORZE JUILLET
64000 PAU

494 562 721 R.C.S. Pau
(ci-après “la Société”)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier novembre, à huit heures, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation verbale de la présidence.

Sont présents :

- | | |
|---|---------------|
| ➤ MINA (SAS),
titulaire de huit cent actions en pleine propriété, ci | 800 actions |
| ➤ La Société A2MICILE EUROPE (SAS),
titulaire de mille deux cent actions en pleine propriété, ci | 1.200 actions |

Total des actions présentes : 2.000 actions sociales en pleine propriété sur les 2.000 actions composant le capital social.

A2MICILE EXECUTIVE PAU (SAS) est présente en qualité de nouveau présidente de la Société pressentie.

Madame Elina ALAEE NEJAT préside la séance, en qualité de présidente non associée.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président,
- Pouvoirs.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale prend acte de la démission d'Elina ALAEE-NEJAT de ses fonctions de Président à compter de ce jour, et conformément aux stipulations des statuts, décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société :

A2micile EXECUTIVE PAU
SAS au capital de 1000 euros
Siège Social : 13 rue de la Rivière
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
940 763 709 RCS de La Rochelle

Cette nomination prend effet ce jour pour une durée illimitée.

Le Président ainsi nommé aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans la limite de l'objet social, délimitations de pouvoirs prévues par les statuts ou mises en place par les associés et des pouvoirs attribués à la collectivité des associés.

Il représentera la Société à l'égard des tiers.

La rémunération du Président sera fixée par acte séparé.

Les frais qu'il exposera dans le cadre de son mandat lui seront remboursés sur présentation de justificatifs.
A2MICILE EXECUTIVE PAU, soussignée, déclare accepter ce mandat et satisfaire à toutes les conditions pour l'exercer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

MINA S.A.S,
Représentée par Elina ALAEE-NEJAT,
Associée

Elina ALAEE-NEJAT

✓ Certifié par  *wealden*

A2MICILE EUROPE S.A.S,
Représenté par son Président Joël CHAULET,
Associée



A2MICILE EXECUTIVE PAU
Représentée par Elina ALAEE-NEJAT
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Elina ALAEE-NEJAT

✓ Certifié par  *wealden*

Elina ALAEE-NEJAT,
« Bon pour démission des fonctions de Président »

Elina ALAEE-NEJAT

✓ Certifié par  *wealden*